

Perspectives

AGIR EN TOURAINE CONTRE LES EXCLUSIONS – DEPUIS 1948

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS, infos@entraide-et-solidarites.fr - N°313-NOVEMBRE 2020



Urgence, en attendant mieux : les plus précaires à l'abri au gymnase

N° ISSN-L 0981-6178

ENFIN UN PROJET

pour héberger les
«grands marginaux»

P. 4

VIOLENCES CONJUGALES :

notre service prend
une dimension
régionale

P. 13

LA GOUVER- NANCE

de l'association
«remise à plat»

P. 12

**ERIC LE PAGE
S'EN VA,
ET SAMUEL
LORILLEUX,**

devient directeur
de l'Hébergement
P. 12

Confinés et solidaires !

Aujourd'hui, notre association consacrée à l'accompagnement des plus vulnérables d'entre nous, doit démontrer à nouveau sa capacité d'adaptation et d'implication collective. Je ne doute pas que les équipes seront à la hauteur de ce nouveau défi et je les en remercie.

Cette crise sanitaire devenue économique et sociale est aussi une crise du sens et des valeurs, qui érode le lien social et multiplie les fragilités.

Les chiffres de montée de la pauvreté sont glaçants, ne nous y habituons pas ! Gardons notre capacité d'indignation et multiplions les actions. Tous les gestes de solidarité sont importants.

Si la question de l'efficacité et de la légitimité des associations a pu être sous-jacente, leur participation à la gestion des réponses à la crise, voire le pilotage des actions dans certains domaines, est la meilleure réponse à ces interrogations.

En effet, dans ce moment et cet environnement très spécifiques, l'enjeu n'est pas seulement de délivrer des services indispensables aux plus démunis. Il est aussi de préserver l'espace pour une politique associative.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont pu participer à notre assemblée générale ou nous ont adressé leur soutien.

Prenez soin de vous-même et de celles et ceux qui vous entourent.

Marie-Paul Legras-Froment,
Présidente d'Entraide et Solidarités.

LE PETIT RAPPORTEUR

Les mots-clés

Au hasard de nos lectures, durant ce confinement qui n'en finit pas, nous découvrons des mots, des expressions qui veulent être autant d'appels à notre réflexion, à notre rôle de citoyen, à notre engagement social, associatif, politique : Vivre ensemble, accueil, échanges, accès aux droits, solidarité, fraternité, égale dignité...

Ces mots, qu'en faisons-nous ?

Il n'y a pas si longtemps, les associations membres du Mouvement Alerte écrivaient : « *Notre société est décidément bien malade qui ne sait plus qu'organiser la solidarité-spectacle, sans s'inquiéter de ce que les droits de toute personne pour le logement, le travail, l'éducation, l'accès aux soins, à une vie sociale décente soient aujourd'hui bafoués. Pris par l'urgence, nous négligeons même de soutenir ceux qui, à peine " en marche " peuvent encore éviter l'exclusion... Il faut changer de logique, de regard et de perspective, faire appel à l'intelligence autant qu'au cœur et à l'émotion* ».

ATD Quart- Monde nous le rappelle : trois modes d'action complémentaires s'offrent à nous.

- **Agir sur le terrain** avec les personnes en situation de pauvreté pour s'unir et obtenir l'implication (application ?) effective des droits fondamentaux de toutes et tous.

- **Agir auprès des institutions** pour faire évoluer les lois et les pratiques, en associant les personnes qui vivent en situation de pauvreté.

- **Agir auprès de l'opinion publique** pour faire changer le regard porté sur les personnes les plus pauvres et appeler la société à s'engager contre la misère.

Adhérents, mes amis, sommes-nous prêts ? Sommes-nous convaincus ?

Je sais, aujourd'hui, il y a cette saloperie de COVID et tous les problèmes qui en découlent. Je suis, comme vous, personne à risque !!

L'A.G. de notre association a pu se tenir le 5 Novembre puisque 32 adhérents ont pu se connecter en visio-conférence et que 102 autres avaient transmis un pouvoir = 134 adhérents. Le fichier de l'association enregistre 390 adhérents (lire par ailleurs). **Vous, les 256 autres, où êtes-vous ? J'aimerais tant que vous me répondiez !**

Libres propos de Jean Paillou

COVID et grands froids mobilisent tous les moyens de l'urgence

Non, l'hiver n'était pas là autour de la mi-novembre, mais le deuxième confinement et la nécessité d'abriter les personnes à la rue ont précipité les mesures saisonnières dites du « Plan hivernal ».

Ce qui n'a pas entraîné un changement énorme, d'ailleurs, puisque beaucoup de dispositifs d'urgence sont restés actifs depuis le printemps. Plus de 200 personnes sont hébergées dans des hôtels aux frais de l'État, dont le budget « urgence » atteindra cette année 13 millions € pour le département, soit 1M€ de plus que l'an dernier.

Il n'est pas interdit d'y voir le résultat de la mobilisation du monde associatif, et des pressions exercées pour que les moyens mis en œuvre à l'occasion du premier confinement soient maintenus. Les solidarités qui se sont nouées alors se révèlent indispensables à la construction de solutions durables pour les plus précaires.

Pour *Entraide et Solidarités*, une nouveauté cependant : nous avons accepté cette année de « gérer » le gymnase Paul-Racault, que la Ville de Tours met chaque hiver à disposition pour l'hébergement des sans-abri. En effet, pour la première fois, la préfecture

(Direction de la Cohésion sociale) a admis la nécessité d'y mener un début d'accompagnement social. Il va permettre de mieux connaître les personnes accueillies afin de les orienter après cette « mise à l'abri ». L'association a détaché deux travailleurs sociaux et recruté cinq veilleurs qui se relaient le soir et la nuit. E&S est donc chargée de coordonner les interventions des bénévoles de la Croix-Rouge et des salariés du café associatif La Barque. Ils y font un travail précieux. Par ailleurs, notre atelier Restauration y fournit les trois repas quotidiens, à réchauffer sur place.

Les sans-abri sont dirigés vers ce gymnase par le 115. Mais il n'offre que 20 places, sous dix grandes tentes implantées par la Ville à l'intérieur du bâtiment. Cette structure, proche du jardin Botanique, dispose évidemment de sanitaires et d'espaces collectifs qui permettent les échanges, des animations, etc.

En attendant mieux

Ce n'est pourtant qu'un palliatif, chacun en convient. Le sort des « grands précaires » réfugiés dans des abris d'infortune ou des squats, qui souvent n'appellent plus le 115, n'est pas réglé. Cependant, un pas considérable est franchi puisque l'administration de l'État a lancé un appel à projets pour réaliser, partout en France, des hébergements d'urgence plus dignes et qui répondent mieux aux besoins. Ce qui était considéré comme impossible financièrement, voire néfaste parce qu'engendrant un « appel d'air », devient un objectif ! La crise sanitaire - et la mobilisation du mouvement associatif - auront permis cette avancée, d'autant que la volonté de l'État reçoit le renfort de la nouvelle municipalité tourangelle : elle appuie sans ambiguïté le projet, et recherche activement un lieu où l'implanter.

Car Entraide et Solidarités avait déposé sa candidature à ce projet qu'entre nous nous appelons AMI (comme appel à manifestation d'intérêt...). La réponse de l'État est tombée le 25 novembre : notre projet est retenu (lire ci-dessous).

La nouvelle préfète d'Indre-et-Loire, Marie Lajus, avait eu l'occasion de manifester son soutien à notre candidature lors d'une longue visite effectuée le 13 novembre au gymnase Racault. Elle y avait constaté et salué la « capacité de collaboration entre institutionnels et associatifs ». Et Cathy Münsch-Masset, première adjointe au maire de Tours, lui avait confirmé la volonté politique de contribuer à cette réalisation, complémentaire à l'évolution prônée vers le « logement d'abord ». Les échanges lors de cette visite avec Marie-Paul Legras-Froment et Anne Janin, présidente de la Croix-Rouge, illustraient la solidité de la coopération entre associations.



La préfète et la première adjointe au maire en visite au gymnase Paul-Racault à Tours

Faire « AMI » avec les grands marginaux...

Cet AMI (Appel à manifestation d'intérêt) auquel E&S avait répondu favorablement, nous invitait à dire si nous souhaitions voir se créer à Tours, en jargon administratif, un « accompagnement de personnes en situation de grande marginalité dans le cadre d'un lieu de vie innovant à dimension collective ». Comment refuser ce que nous réclamons depuis très longtemps ?! Le projet est enclenché.

Les cadres de l'association, Christelle Dehghani, Samuel Lorilleux et Sabine Rebeix, épaulés par deux administratrices, Monique Carriat et Brigitte Bécard, ont donc bouclé en un délai record (imposé !) un dossier de candidature pourtant complexe. Si cela témoigne de la volonté de l'État de faire vite, tant mieux. La difficulté était accrue du fait qu'aucun lieu n'était repéré pour cette implantation. Le conseil d'administration a validé le 12 novembre ce projet qui devait être impérativement déposé le lendemain. Notre « copie » était soutenue par des courriers de la préfète, de la Ville de Tours et de l'Agence régionale de Santé. Et dès le 25, donc, nous apprenions que ce projet est au nombre des 40 retenus sur l'ensemble de la France. Pour ce qui est des aspects matériels, il est ainsi présenté :

« Le lieu de vie permettra de respecter l'intimité de chacun et le partage au sein d'un collectif réduit. Le terrain aura une superficie minimum de 1000m2 et se trouvera en centre-ville de Tours. La Mairie de Tours, qui soutient le projet, mettra à disposition de notre association un terrain adapté. Les recherches ont été activement engagées par les services municipaux. Ce terrain devra répondre aux critères suivants : suffisamment grand pour accueillir des unités modulaires individuelles, mais aussi collectives (salon / cuisine), une laverie, des boxes pour accueillir des animaux, des bureaux d'entretien. Le lieu d'implantation devra garantir : une situa-

tion plutôt centrale afin que les bénéficiaires y accèdent sans difficulté ; un accueil des animaux ; une acceptabilité du voisinage.

Il se composera : d'unités modulaires individuelles avec espace privatifs, pouvant accueillir des animaux. L'unité est composée d'un espace nuit, sanitaire et douche, kitchenette et espace repas/salon ; d'un espace collectif type salon, grande cuisine ouverte ; d'une laverie ; de boxes pour accueillir des animaux ; de 4 bureaux d'entretiens ; d'un téléphone dans chaque unité pour pouvoir contacter l'astreinte... »

A ce jour, on ne sait si la Ville de Tours a trouvé le lieu qui conviendrait, un bâtiment existant ou un terrain libre sur lequel installer des bungalows. Evidemment, beaucoup ont pensé aux magnifiques locaux laissés vacants par le déplacement de la clinique Saint-Gatien, sur le parvis de la cathédrale. Ce serait trop beau ? Pour des pauvres ? En tout cas, les démarches s'avèrent laborieuses car ils appartiennent à une (ou plusieurs) congrégations religieuses. Si un lecteur a une idée à soumettre, elle sera la bienvenue (contacter Entraide et Solidarités).

En dehors de la description matérielle de ce futur équipement, notre dossier de candidature contenait de biens plus longs chapitres sur les valeurs et principes, le parcours de la demande, la constitution de l'équipe, les modalités d'accompagnement, le rappel des besoins évalués notamment par l'enquête réalisée il y a un an, le suivi des personnes, la (longue) liste des partenariats possibles, et un budget prévisionnel. Un projet qui s'inscrit en cohérence avec la politique du « logement d'abord » à laquelle adhère la Ville de Tours.

Le succès de cette candidature est une satisfaction, mais tout reste à faire bien sûr. Et vite là aussi, puisqu'une date butoir est imposée pour le lancement concret des projets eux-mêmes : le 5 avril 2021. Nous y reviendrons par conséquent tout au long de la mise en œuvre de cette réalisation tant attendue.

Et aussi une MOUS...

Une autre mission est confiée à Entraide et Solidarités, toujours par les services de l'État et toujours à propos des « grands précaires » puisqu'il s'agit des sans domicile qui « campent » sur les bords de Loire, été comme hiver parfois. Cette MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) consiste à établir un diagnostic de la situation de chacun, en vue de les diriger vers le logement social. Il s'agit donc d'un « outil » administratif qui implique des volets sociaux, techniques, financiers, etc. La même procédure a permis à l'association, l'an dernier, de mener à bien l'accompagnement des familles bulgares évacuées des Îles noires à La Riche.

Nos services à l'heure du second confinement

De mars à mai dernier, le premier confinement avait suivi la sidération générale engendrée par la pandémie. Il avait imposé du jour au lendemain une mesure inédite, un « plan de continuation de l'activité », pour assurer le maintien de nos interventions indispensables à certains des publics accueillis tout en protégeant salariés et bénévoles. Le second épisode, qu'on espère le dernier, est très différent. Les mesures de précaution que chacun connaît sont bien sûr en vigueur dans tous nos services et doivent le rester. C'est à ce prix que les conséquences sont restées limitées à quelques personnes isolées pour suspicion de Covid, tandis qu'un petit nombre de salariés opère en télétravail. Mais sur les différents sites toutes les interventions restent possibles, et les visites à domicile des travailleurs sociaux sont maintenues.

Au printemps, deux secteurs d'activité avaient été pénalisés plus que les autres : les ateliers et chantiers d'insertion (IAE, Insertion par l'Activité économique) et le service Formation-Réfugiés. Qu'en est-il cette fois ?

Le Pôle économique, basé à Chambray-lès-Tours, n'a pas enregistré non plus de cas de Covid. Une équipe a dû être testée (négative) mi-novembre après une intervention sur un chantier où le virus avait été détecté. Les mesures sanitaires sont largement appliquées, et le service connaît une activité quasi normale. Lors du premier confinement, non seulement « certaines collectivités avaient fermé leurs portes et suspendu toute intervention de nos chantiers » rappelle le directeur, Sylvain Badonnel, « mais les mesures étaient plus contraignantes ». Ainsi, la limitation à deux personnes sur les véhicules compliquait sérieusement l'acheminement des équipes sur les chantiers qui subsistaient. Aujourd'hui les clients habituels, collectivités, autres associations et quelques particuliers, sont toujours là.

Un atelier est toutefois plus impacté que les autres, la Restauration. Il est pénalisé comme en plein élan, puisque la cuisine transférée au Sanitas (l'ancienne cuisine centrale du CCAS de Tours) est maintenant opérationnelle et en recherche de débouchés. Des contacts prometteurs existent, mais d'autres sont ralentis. Des relances sont à l'ordre du jour. « Les salariés en insertion, au nombre d'une quinzaine, poursuivent leur formation

sur place, avec de grosses améliorations dans les pratiques, les règles d'hygiène, etc., ou au siège pour le perfectionnement en langue française » commente Sylvain. La cuisine fournit notamment une soixantaine de repas par jour au CHERPA, où les repas sont réchauffés et servis, et en liaison froide également le gymnase Paul-Racault où sont accueillis des sans-abri (lire par ailleurs).

Dans ce contexte particulier, les autres ateliers sont malgré tout en voie d'atteindre leurs objectifs cette année, et les Espaces verts seront probablement au-dessus de leurs résultats de 2018. Le Bâtiment, la Maintenance, la Propreté et les Prestations extérieures sont à l'œuvre, soutenus par des travaux internes à l'association comme l'entretien des logements. Un appel d'offre est attendu pour lancer l'activité « désinsectisation », et par ailleurs un début de partenariat est enclenché avec Emmaüs.

Quant aux importants travaux de réfection du SIPAE lui-même, promesse d'une considérable amélioration des conditions de travail, ils doivent commencer dans les toutes prochaines semaines avec le remplacement des fenêtres sur la rue. Une mesure d'économie supplémentaire devrait s'y ajouter : l'installation d'une cuve de récupération des eaux de lavage des véhicules. Au total, la transition énergétique y marquera des points !



Au Pôle Formation-Réfugiés, lors du premier confinement, toutes les formations s'étaient effectuées à distance, au prix d'une singulière adaptation des salariés comme de leurs « apprenants » ! Pour ceux qui avaient un ordinateur les échanges passaient par une plateforme, en petits groupes au début puis avec des effectifs de plus en plus nombreux. Les actions contre l'illettrisme s'opéraient par envoi de courriers, ponctués de deux appels téléphonique par semaine. Et les mineurs étrangers confinés à l'hôtel recevaient tous les deux jours la visite d'un formateur.

Cette fois, le service a été autorisé à rester ouvert, mais en respectant entre autres mesures la distanciation. De sorte qu'il a fallu diviser les groupes par deux, renoncer aux pauses, et décaler les horaires pour étaler les sessions, chacune de deux heures trente, de 8h45 à 18h30. Les formateurs préparent leurs interventions en télétravail à raison d'une demi-journée ou une journée par semaine. Et les informations collectives du mardi matin ne sont plus à portes ouvertes mais sur convocation. « L'équipe est très consciente de la nécessité de poursuivre nos activités, et très solidaire » se félicite la directrice du Pôle, Nathalie Dréano. « Et les publics sont bien là, et contents d'être là ! Mais pour anticiper d'autres situations comme celle-ci, nous avons rendu obligatoires des séances d'apprentissage de l'informatique une fois par semaine... ».



Autres exemples d'adaptation à la période : la Maison d'arrêt n'acceptant plus les formateurs, les détenus inscrits, au nombre de cinq, reçoivent les cours par courrier deux fois par semaine. S'agissant de l'illettrisme, tous les lieux d'enseignement ne sont pas ouverts, souvent faute de salle comme à Amboise ou Joué-lès-Tours, où le centre social qui les héberge est fermé.

Le 1^{er} décembre va commencer une action de découverte des métiers du Bâtiment pour 12 personnes, dans les locaux d'Atouts et Perspectives à Mettray : notre service Formation y assurera l'après-midi des cours de Français langue étrangère.

C'est d'ailleurs ce qu'il fait depuis des mois, au même endroit, au bénéfice des réfugiés qui travaillent sur le chantier de maraîchage ouvert dans le cadre du programme Route 37. Là non plus aucune action n'est à l'arrêt. Qu'il s'agisse des programmes de formation, d'insertion professionnelle ou de logement, nos dix partenaires du Consortium sont à pied d'œuvre et les actions sont engagées ou sur le point de l'être.

Dans les turbulences, la vie continue !

Cette année 2020 est extra-ordinaire à tous points de vue, tout le monde le sait. Notre assemblée générale « ordinaire » ne le fut donc guère, qui a dû être reportée du 26 mai au 5 novembre. Si tout va mieux, la prochaine aura lieu dans six mois seulement ! C'est tout de même l'occasion de faire un point d'étape dans la vie de l'association, qui n'est pas de tout repos...

Le 5 novembre dernier était la date fixée depuis longtemps pour réunir, enfin, l'assemblée générale et soumettre aux adhérents les faits marquants, les décisions, les péripéties et les résultats...de l'année 2019 ! Mais elle a bien failli être encore différée, cette assemblée, puisque dans les jours qui l'ont précédée il était clair que le pays s'acheminait vers un second confinement. Par précaution, le conseil d'administration a donc décidé de la réaliser, pour la première fois évidemment – et pour la dernière on l'espère – en visioconférence. Encore fallait-il qu'un nombre significatif d'adhérents puisse se connecter, tandis que d'autres délégueraient leur pouvoir de décision. Et le quorum nécessaire de 130 adhérents présents ou représentés fut atteint de justesse puisque 34 y ont participé en « visio » et que 104 pouvoirs étaient enregistrés.

C'est dire également que nous avons dû cette fois renoncer, à regret, à inviter nos salariés aussi bien que nos partenaires élus, institutionnels et associatifs, que nous remercions pour leur compréhension.

Dans cette configuration très particulière la présidente, Marie-Paul Legras-Froment, ouvrait la séance en rendant hommage à Madeleine Perret et Jean-Noël Rouet, qui nous ont quittés respectivement en mars et en juin « après avoir joué tous deux un rôle important dans la vie de l'association ». Dès que nous pourrions nous rassembler, la « Petite maison » prendra le nom de Madeleine Perret, qui l'a créée, et un arbre sera planté à Chinon en souvenir de Jean-Noël Rouet, ancien trésorier.

Rapport moral et d'orientation

Elle y écrivait : « Ce rapport annuel revient sur les événements et activités de 2019, mais il m'a paru impossible de l'écrire en octobre 2020 sans évoquer la pandémie qui affecte notre pays depuis plusieurs mois, et dont les conséquences risquent de marquer durablement les années à venir. Que soient remerciés toutes celles et ceux qui ont œuvré au plus fort du confinement et qui œuvrent encore aujourd'hui dans le quotidien de l'association...Les professionnels et les bénévoles ont su démontrer leur réactivité, renforcer leurs actions, participer à l'effort collectif de prévention, en collaboration avec les services de l'État et tous les partenaires associatifs, ceci en donnant tout leur sens aux mots « solidarité, fraternité ».

Dans une situation de crise, ce sont évidemment les plus vulnérables qui paient le prix le plus élevé et les conséquences économiques, sociales, sociétales vont s'inscrire dans la durée. Nous le voyons dès maintenant avec l'afflux de « nouveaux pauvres » aux guichets des distributions alimentaires.

Mais revenons à l'an passé. La situation des sans-abri n'a pas évolué favorablement depuis notre dernière AG. Nous avons demandé l'organisation d'une « nuit de la solidarité » permettant d'aller vers ce public à la rue afin de recueillir ses attentes. Cela n'a pas pu se réaliser, mais une enquête menée par des étudiants a dénombré 220 personnes sans hébergement stable...Le nombre de places en hébergement d'urgence a certes augmenté, mais des femmes avec enfants se retrouvent encore à la rue, ce qui est inacceptable. Mettre à l'abri certes, mais dans des conditions d'accueil respectueuses des personnes et de leurs besoins : un nouveau lieu d'hébergement d'urgence, que nous appelons de nos vœux depuis de nombreuses années, n'a toujours pas vu le jour !

Après quoi les rapports habituels ont été présentés, avec chaque fois une projection sur l'année en cours et même sur l'actualité « brûlante » comme la gestion du gymnase Paul-Racault, ou encore notre candidature au projet « AMI » pour un hébergement d'urgence plus digne (lire par ailleurs). On notera que tous les rapports ont été adoptés à l'unanimité, et les administrateurs élus de la même façon. Annick Bourret et Georges Rondeau ont choisi de quitter le CA pour raisons de santé. Les mandats de Monique Carriat, Frédéric Fleury, Martine Gaudeau Sedilleau, Philippe Leconte et Patrick Minier étaient renouvelables : ils l'ont été. Quatre candidats, jusqu'alors « stagiaires », intègrent le conseil d'administration : Brigitte Bécard, Philippe Delaunay, André Laurent et Clive Mieville. Tandis que Marie-Paule Mémy et Xavier de Lannoy y siégeront cette année en observateurs.

Ce nouveau CA s'est réuni le 12 novembre, en visioconférence là aussi, et a ensuite élu par correspondance un bureau désormais composé comme suit. Présidente : Marie-Paul Legras-Froment, vice-présidents : François Curis et Clive Mieville, trésorier : François Ferrisse, trésorier adjoint : Patrick Richard, secrétaire : Frédéric Fleury, secrétaire adjoint : Jean-Paul Mercier, membres : Martine Gaudeau-Sedilleau, Bernard Bonnin.

A deux mois de son terme il eût été dérisoire, et surtout vain, de soumettre à l'assemblée des orientations pour l'année qui s'achève. Aussi le rapport moral de la présidente était-il également « d'orientation ».

Ce constat désespérant ne doit cependant pas occulter la décision de l'État de déployer, depuis 2018, un plan quinquennal pour le « logement d'abord » et la lutte contre le sans-abrisme, mais les moyens doivent être à la hauteur des enjeux. La crise sanitaire a fait quelque peu oublier le Plan pauvreté (« Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté ») qui commençait à prendre forme. Mais elle a aussi montré que lorsque la puissance publique le veut, elle trouve les moyens de résoudre les problèmes. La volonté politique des élus locaux ne doit pas faire défaut non plus, en particulier dans l'aide à la recherche de surfaces foncières.

2019 fut aussi une année de renforcement de nos partenariats dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, de la participation à la Coordination Migrants, avec les services et associations de la Justice, avec celles œuvrant dans le champ de la formation et de l'insertion.

2019 fut également une année militante, relayant les positions de la Fédération des Acteurs de la Solidarité lorsqu'elle s'est opposée au fichage des demandeurs d'asile dans l'hébergement d'urgence... Mais force est de constater que le sort des sans-papiers n'a pas progressé, tandis que celui des mineurs étrangers se heurte toujours aux mêmes difficultés.

2019 fut enfin une année de lancement d'une vaste consultation poursuivie en 2020 et destinée à redéfinir notre Projet associatif. En effet, notre association a connu nombre d'évolutions et notre environnement a grandement bougé. Il nous a donc paru important que chaque adhérent, bénévole, salarié puisse s'exprimer sur la manière d'adapter notre association pour faire face aux changements et aux défis des prochaines années ».

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le directeur général, Eric Le Page, a présenté et commenté son rapport annuel synthétisé par des documents projetés.

Secteur Accueil-Orientation

Situé rue Marcel-Tribut, le **Service d'Accueil et d'Orientation** a reçu 18 932 personnes en 2019 (+ 24,5 %), dont 12 756 pour des retraits de courrier, en forte augmentation. Ces visites ont donné lieu à 2 388 entretiens réalisés par les travailleurs sociaux (-19,-% sur un an) qui ont débouché sur 1 977 actes, 1048 concernaient l'hébergement ou le logement. Mais environ 50% des personnes ne se présentent pas aux entretiens proposés. Il nous faut mieux connaître ce public pour lutter contre le non-recours aux droits.

Le **Service intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)** répertorie l'ensemble des places d'hébergement disponibles et oriente les demandes d'hébergement du département pour les places d'urgence via le 115, et pour les places d'insertion via la Commission Unique d'Orientation. Le 115 a reçu l'an dernier 38 785 appels (+1,5 sur 2018) de 3 228 personnes distinctes (+11,3%), pour 42 629 demandes d'hébergement (+41%). Le nombre de places d'hébergement d'urgence étant passé en Indre-et-Loire de 294 en 2013 à 517 en 2019, le 115 a pu procurer 31 120 hébergements

(+73%), mais a dû prononcer 9 379 refus par manque de places (-22%).

La **CUO** (Commission unique d'Orientation) a traité les demandes d'hébergement de 602 ménages, un nombre stable, et permis l'entrée de 348 d'entre eux (+36%). Les délais pour entrer dans les différents dispositifs vont de 1 ou 2 mois à Loches ou Chinon à 9 mois en CHRS collectif, 12 mois en pension de famille ou 13 mois en résidence sociale. Des mesures étaient envisagées pour fluidifier les entrées.

La **Maraude** a fonctionné l'an passé avec deux salariés, trois volontaires en service civique et 12 bénévoles (39 personnes sur l'année). 9 549 rencontres ont été enregistrées, qui ont donné lieu à des actes qui vont du lien social à l'hébergement en passant par la santé, l'accès aux droits, etc.

L'**AVDL** (Accompagnement vers et dans le logement) accompagne les personnes les plus éloignées du logement, pour des raisons de dettes, de revenus ou de santé, et cherche à les faire accéder directement à un logement

durable grâce à un accompagnement adapté. 24 personnes, dont 12 nouvelles, ont été accompagnées et 15 d'entre elles sont hébergées. Notre accompagnement porte sur l'aide à la recherche de logement, l'aide aux premiers pas dans le logement, l'aide au maintien dans le logement et le traitement des difficultés locatives, jusqu'à la vie sociale dans et hors du logement.

Le **Service d'Accompagnement Prison Justice**. La Petite maison a accueilli 7337 adultes et 1780 enfants soit 9117 personnes. L'arbre de Noël, un atelier musique-danse, un autre de coiffure-maquillage ont ponctué l'activité d'écoute et de soutien de cette maison qui fonctionne grâce à 20 bénévoles.

Le travail de préparation à la sortie effectué par l'assistante sociale auprès des détenus a concerné 93 personnes, qui ont été orientées vers l'hébergement. Il a aussi porté sur la domiciliation, la gestion budgétaire, l'insertion professionnelle ou encore les liens familiaux. Mais comme on l'a vu plus haut, cette action a pris fin en septembre 2020.



Avec les précautions d'usage, l'accueil fonctionne normalement au Pôle social et médical

Familles solidaires. Cette action en faveur des réfugiés a décliné l'an dernier avec seulement trois accueils réalisés, et elle est maintenant arrêtée faute de familles volontaires.

Le service des mineurs non accompagnés (MNA) a débuté en juin 2018. Il est chargé d'accueillir, héberger, et accompagner vers l'autonomie, 60 mineurs, garçons ou filles, âgés de 15 à 18 ans, confiés par le service de l'Aide sociale à l'Enfance du Département. L'an dernier, des jeunes de 16 à 18 ans sont arrivés nombreux (35 entrées) ce qui implique un accompagnement assez court et intense en prévision de la majorité. Ils viennent principalement de Guinée, de Côte d'Ivoire et du

Le secteur santé

Le cabinet médical. L'équipe salariée est composée de 2 infirmiers à mi-temps, un médecin généraliste à mi-temps, et un secrétariat. Elle est complétée par des bénévoles : un médecin psychiatre, deux généralistes, un gynécologue, une podologue, une diététicienne, une infirmière, et deux bénévoles pour la gestion des dossiers et de la pharmacie. Le cabinet a assuré 1 309 consultations de médecine générale (+3%), 82 de psychiatrie (+78%), 20 de gynécologie et 11 de podologie. Un médecin généraliste est recherché pour remplacer dans les mois qui viennent le médecin salarié à mi-temps.

L'Accès, Médiation et Coordination des Soins (AMECS). Cette action est menée par les deux infirmiers à mi-temps. Elle consiste à aller au-devant des personnes, sur les maraudes, les lieux d'accueil et d'hébergement d'urgence pour des actions de prévention, de dépistage et d'accompagnement dans des démarches de soins.

468 personnes ont été suivies durant l'année 2019 (217 en 2018).

Les Lits Halte Soins Santé (LHSS). Ce service

Mali et restent en moyenne 21 mois. Ils sont en contrat d'apprentissage, ou scolarisés, ou encore en formation de français dans nos services. En 2018 et 2019, 98% ont obtenu un titre de séjour.

Relogement et accompagnement des réfugiés (RAR). L'an passé 88 ménages sont entrés sur le dispositif et 142 ont été accompagnés, totalisant 364 personnes. La durée moyenne de l'accompagnement (7,2 mois) sur l'année écoulée est en nette augmentation du fait de familles nombreuses et multigénérationnelles. Sur 87 fins de mesures, 80 étaient positives et au total 11 bailleurs sociaux ont contribué à l'attribution des logements.

offre dix places d'hébergement sur le site de la Chambrerie pour des malades en court ou moyen séjour. Les demandes émanent en grande majorité de l'hôpital. 70 patients ont été reçus durant 3 509 nuitées (+3%). Il faut souligner le quasi doublement du nombre des personnes accueillies et une forte diminution des durées de séjour, de 53 jours en moyenne contre 169 en 2018.

Les soins se doublent d'une action sociale. Au-delà de la prise en charge médicale, que ce soit pour le public LHSS ou le public LAM, nous accompagnons les personnes sur de nombreux champs : accès aux ressources, aux droits sociaux, au logement ou à l'hébergement, dossiers administratifs liés à la santé.

Les lits d'accueil médicalisés (LAM). A la Chambrerie également, le service dispose de 15 places d'hébergement pour de longs séjours. Sur 47 demandes, 36 dossiers ont été étudiés, 17 accords et 19 refus ont été prononcés. Au total, 5 475 nuitées ont été effectuées par des patients atteints majoritairement de cancers (35%), de troubles neurologiques, psychiatriques, d'addictions. Des activités socio-culturelles sont proposées aussi bien aux

SAS 18/25 ans vers L'Emploi et le Logement.

Cette action porte sur l'accès au logement, la formation professionnelle et l'emploi des réfugiés âgés de moins de 25 ans, en grande majorité non éligibles au Revenu de Solidarités active, en y incluant si possible une offre d'hébergement adaptée à leur situation. Un premier groupe de 19 jeunes a intégré le dispositif en mars 2019, dont 10 ont bénéficié d'un hébergement en résidence sociale.

Un second groupe de 16 jeunes a débuté en décembre 2019 et l'accompagnement s'est poursuivi pour 8 jeunes au-delà du 31/12/2019.

résidents LAM que LHSS, avec de nombreux ateliers rythmant le quotidien, et d'autres activités tournées vers l'extérieur. La participation des résidents est un axe majeur de La Chambrerie, avec une très forte implication dans les instances internes et externes.

D'importants travaux ont lieu en 2020, pour améliorer les conditions d'hébergement et élargir le dispositif à 20 places (ouverture au 2^{ème} semestre 2021)

L'ATHOBA. Ce service a pour objectif la prise en charge thérapeutique des hommes auteurs de violences conjugales afin de les responsabiliser face à leur comportement, de leur faire prendre conscience des faits qu'ils ont commis et d'éviter la récidive. L'an dernier 49 personnes ont été prises en charge (47 en 2018) pour 385 séances de soin. Et trois stages de sensibilisation aux conséquences de la violence conjugale ont été mis en place pour 20 personnes.

À l'automne 2020, Entraide et Solidarités a répondu à un appel à projets et sa candidature a été retenue pour élargir son champ d'intervention au niveau régional (lire par ailleurs).

Antenne de Loches. Un partenariat a pu se mettre en place avec les Compagnons Bâtisseurs qui nous ont proposé quatre séances de construction de meubles en palettes. Cet atelier a mobilisé quatre personnes. Nous avons accueilli des personnes avec des tranches d'âges différentes et davantage de familles que l'année précédente.

Antenne de Chinon. Au-delà de quelques difficultés rencontrées pour le recrutement des salariés en insertion, et la sous occupation des logements temporaires, la dynamique de l'antenne est forte, et de nouvelles animations ont vu le jour : Réseau d'échanges solidaires, entraînement de football, atelier théâtre, aménagement des logements...

L'Épicerie solidaire de Chinon

Avec 78 nouvelles demandes, 86 familles ont bénéficié de l'épicerie, ce qui représente 241 personnes aidées.

Au-delà de l'activité de distribution alimentaire, les animations collectives demeurent extrêmement riches, avec l'accent mis en 2019 sur les activités de Bien-être et les sorties culturelles, qui s'ajoutent aux ateliers cuisine et créatifs déjà mis en place. A noter également l'investissement de personnes bénéficiaires pour s'occuper bénévolement de notre jardin. De plus en plus de personnes accueillies s'investissent dans le bénévolat et dans une forme plus régulière et plus impliquée encore que les autres années : animations d'ateliers collectifs, participation aux réunions d'équipe mensuelles, initiatives, critique constructive pour nous aider à améliorer nos actions.

Insertion par l'Activité économique

Le dispositif AVA (Adaptation à la Vie active) s'adresse ici à 10 à 12 personnes qui rencontrent des difficultés importantes les empêchant de bénéficier des aides à l'insertion professionnelle du droit commun. Il propose une activité de 16 à 24h heures par semaine aux personnes hébergées en CHRS, qui en contrepartie, bénéficieront d'un pécule et d'un accompagnement socioprofessionnel. Ces actions visent l'accès au droit commun quand la situation des personnes le permet. L'activité proposée est un travail de production de caissettes à fromage en bois. En 2019 les contrats AVA ont représenté 5906 heures travaillées.

Le projet social de l'AVA doit être entièrement réformé en 2020, dans le cadre du CPOM. Nous avons constitué un groupe de travail afin

de faire évoluer le dispositif en le rattachant à l'activité CHRS.

Les chantiers d'insertion. L'effectif des salariés en insertion était en légère hausse en 2019 et le taux de consommation de nos postes demeure proche de 99 %. Au total 201 personnes ont travaillé dans nos chantiers, soit l'équivalent de 77 emplois à temps plein, dans l'ordre décroissant : espaces verts, restauration, propreté, peinture, prestations extérieures, maintenance, recyclage, maçonnerie.

Après une baisse des sorties « dynamiques » (emploi ou formation) en 2018, leur taux a légèrement progressé l'an dernier, à 53,8 %.

Les productions vendues ont atteint 1,73 M€, dont environ 0,9M€ en interne. Bien que nos

résultats soient conformes aux prévisions, nous constatons un léger recul de la production en 2019 en raison de la baisse de l'activité Restauration réalisée pour le public MNA. Pour la seconde année, le secteur IAE dégage un résultat positif aussi bien sur Tours que sur Chinon. Il est à noter la fin du recyclage de palettes, insuffisamment rentable, et le développement en parallèle des activités prestations extérieures, maintenance et propreté, en élargissant cette dernière à la désinsectisation.

La Restauration a été transférée en 2020 sur un nouveau lieu de production, l'ancienne cuisine centrale du CCAS de Tours. Et la réhabilitation immobilière du site de Chambray qui doit se terminer en 2021 va améliorer considérablement les conditions de travail de l'ensemble des salariés et permettre l'installation du service d'accompagnement socio professionnel.



Une équipe des Espaces verts sur un chantier en pente

Le secteur Formation

Les caractéristiques communes au public accueilli sont : une maîtrise insuffisante de la langue française (il s'agit généralement de publics migrants en très grande difficulté, hébergés en CHRS ou orientés par des partenaires extérieurs), un niveau de lecture et d'écriture insuffisant (illettrisme), un manque d'autonomie sociale et professionnelle, un isolement social. L'effectif de dix salariés reçoit le renfort

de 45 bénévoles équivalent à 2,5 emplois.

Le nombre de stagiaires, 877, était en retrait en 2019. Mais le nombre d'heures de formation a sensiblement progressé, de 76 413 à 85 179, qui se répartissent en 34 138 heures de Français langue étrangère, 48 583 en Savoirs de base et 2 458 en formations pré-qualifiantes ou qualifiantes.

De nouvelles actions ont été mises en place l'an passé : Gestion du temps, Savoirs de base en ESAT, Préparation examen professionnel de la fonction publique, CACES R372 Mini grue, Sensibilisation aux écogestes domestiques et aux règles d'hygiène sanitaire, FLE à destination des Bulgares des Iles Noires, FLE « SAS vers l'emploi » (réfugiés 18-25 ans).

Expression des personnes accueillies

Le CVS s'est réuni 3 fois cette année. Fidèle à son principe, il se réunit sur différents foyers, le foyer accueillant étant responsable de l'organisation et du repas.

Pour chaque CVS, une réunion préparatoire se déroule huit jours auparavant avec le foyer organisateur et les délégués des résidents et toute personne souhaitant y participer. Pour chaque CVS, le principe d'une majorité de résidents a été à chaque fois respecté. Il a réu-

ni en moyen 20 personnes. Pour organiser la continuité de l'activité CVS, le Groupe Participation Solidarité (plus connu sous l'appellation GPS), s'est réuni 6 fois dans l'année suivant un planning élaboré pour l'année. Ainsi, toutes les structures sont représentées (Cherpa, Camus, Chambrière, Dolbeau, Slex). Le service MNA a aussi participé à plusieurs reprises. Deux administrateurs sont présents à chaque CVS et GPS. Le CVS avait décidé en 2018, de mettre en

place des structures locales, les Comités de Vie Locale. C'est aux équipes et aux responsables de service qu'il revient de mettre en œuvre cette initiative proposée par les résidents. Inscrite comme élément mobilisateur de la participation, cette instance a été inscrite dans le CPOM.

Enfin, nous restons très présents au Conseil Régional des Personnes Accueillies. La Chambrière en est pour le moment le pilier.

La commission Transgression

En 2019, il y a eu trois faits graves qui pouvaient relever d'une commission transgressions. Un seul événement a été traité en commission, le 14 août. Il faut reconnaître que cette commission a du mal à trouver sa place comme l'avait relevé une rencontre des participants. Les débats semblent biaisés car les membres, au vu des faits, ne vont jamais à l'encontre de la position prise par le cadre

d'astreinte et le cadre de service.

Cependant, cette commission pourrait évoluer vers des objectifs différents. Les structures d'hébergement sont souvent confrontées à des sorties difficiles : personnes qui refusent de sortir après une fin d'hébergement ou une rupture de contrat de séjour, incidents répétés, attitudes provocantes sans violences, non-respect du projet personnalisé, non-paiement de la redevance... Ces situations pourraient être étudiées par une commission « situations difficiles », qui rencontrerait la personne ou le ménage concerné et ferait des propositions soit pour de nouvelles orientations d'accompagnement, soit pour une fin de séjour. Elle parlerait au nom de l'Association, pourrait permettre de faire tiers et relancer l'accompagnement social des personnes en

Des interventions et des précisions...

Malgré les conditions difficiles, quelques échanges ont pu ponctuer la présentation des rapports. Pour Pierre Trinson, trois faits « soulignent ce monde d'absurdités. Notre action pour les sortants de prison marchait bien, et l'administration nous blackboute sans concertation. Alors que la Petite maison joue ce rôle, un accueil des familles est prévu à l'intérieur de la Maison d'arrêt. Enfin, l'Athoba a des résultats remarquables mais il faut tout le temps se battre pour un financement ! ». Monique Carriat indique que le projet d'accueil à l'intérieur de la prison est stoppé, compte tenu de l'existence de la Petite maison. Philippe Leconte ajoute que la nouvelle directrice privilégie la réfection des cours, qui sont dans un état déplorable. Et il demande des précisions sur la réforme du dispositif AVA, que le directeur général explicite : « normalement il devrait offrir une activité proche de l'emploi, mais celle-ci, la fabrication de caissettes à fromage, s'était transformée en un petit boulot. Le but est de l'intégrer dans un projet pédagogique en lien avec l'hébergement ». Patrick Minier se félicite « de la prise en compte forte du secteur des migrants, en lien avec Chrétiens Migrants et Utopia 56 », et par ailleurs « du fait qu'on ait réussi, à l'IAE, à stabiliser l'effectif des responsables d'équipe, qui était un point difficile ». Jean-François Legras demande quelle est la stratégie de l'association « dans le cadre de la transition énergétique. Il faudrait qu'il y ait un rendu compte à la prochaine assemblée générale ». La



La visioconférence, un pis-aller pour se concerter malgré l'épidémie

présidente rappelle que depuis plus d'un an un groupe de réflexion et une enquête ont permis d'avancer, que l'isolation du siège va être subventionnée et pouvoir se faire, sans compter divers investissements de moindre ampleur, et que le sujet sera pris en compte par la nouvelle version du

Projet associatif. François Ferrisse évoque aussi une négociation sur le télétravail, le chantier de maraîchage bio créé avec Atouts et Perspectives dans le cadre de Route 37, et des petits projets comme des abris à vélos. François Curis confirme que « depuis deux ans des salariés sont impliqués, et beaucoup considèrent que cela fait partie de leur mission, y compris la sensibilisation des personnes hébergées. Beaucoup de petites actions se développent... ».

S'agissant des résultats financiers excédentaires, Adeline Goyer souhaite savoir « quelle stratégie a permis ce tour de force ». Eric Le Page évoque le plan d'action pour l'IAE qui a permis de développer les productions, et les

bons résultats de la Formation, mettant toutefois en garde à propos des excédents non structurels. Et le trésorier, François Ferrisse, observe que depuis vingt ans « on retrouve tout juste l'équilibre, mais l'excédent est dû à des événements ponctuels non reproductibles – les MNA, une baisse conjoncturelle des charges... ». Il n'en félicite pas moins « tous les acteurs de cette gestion saine ».

A propos de l'activité en 2020, le directeur convient que « la situation liée au confinement aurait pu être inquiétante. Mais l'IAE comme la Formation devraient dégager des excédents cette année. Les financeurs ont suivi... ». Eric Le Page a demandé une rupture conventionnelle de son

contrat après onze années de direction générale, et vivait donc là sa dernière assemblée. Brigitte Bécard lui adresse des remerciements et salue son action au service de l'association.

La gestion reste saine

Le rapport de gestion comportait notamment le compte de résultats qui constate : au cours de l'exercice 2019, les produits de fonctionnement s'élevaient à : 13 669 K€ contre 12 830 K€ pour l'exercice précédent (+ 839 K€). Les charges de fonctionnement s'élevaient à 13 347 K€ contre 12 469 K€ pour l'exercice précédent (+878 K€). Les charges de personnel augmentent significativement entre 2018 et 2019 (+ 416 K€), du fait des recrutements rendus nécessaires par le déploiement des nouveaux dispositifs.

L'effectif moyen de l'association, avec les salariés en insertion, s'élevait au 31 décembre à 274 ETP.

Enfin, l'exercice 2019 se solde par un excédent de 391 K€ (302 K€ en 2018).

Un Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) a été signé le 17 mars 2020 avec la DDSC pour une durée de cinq ans. Ce contrat couvre tout le périmètre actuel CHRS (CHRS-AVA-logements d'abord) et également le SIAO et le 115. Cette signature permet de pérenniser les financements des dispositifs concernés pour les cinq années à venir.

L'expert-comptable, Rémy Lambert, a présenté les principaux résultats financiers en soulignant le fait que le résultat ne représente qu'environ 2,5% du budget annuel, et que « l'équilibre est remis en cause chaque année. La trésorerie correspondait en fin d'année à 57 jours de fonctionnement, encore loin des trois mois souhaitables. Enfin Eric Maurice, commissaire aux comptes, a certifié que les comptes traduisent bien la réalité de l'activité et du patrimoine de l'association.

Il comportait notamment le compte de résultats qui constate : au cours de l'exercice 2019, les produits de fonctionnement s'élevaient à : 13 669 K€ contre 12 830 K€ pour l'exercice précédent (+ 839 K€). Les charges de fonctionnement s'élevaient à 13 347 K€ contre 12 469 K€ pour l'exercice précédent (+878 K€). Les charges de personnel augmentent significativement entre 2018 et 2019 (+ 416 K€), du fait des recrutements rendus nécessaires par le déploiement des nouveaux dispositifs.

L'effectif moyen de l'association, avec les salariés en insertion, s'élevait au 31 décembre à 274 ETP.

VIE DE L'ASSOCIATION

Un Projet associatif à mettre à jour, pour mieux travailler « Ensemble demain »

Voilà plusieurs mois maintenant que nous vous entretenons du « chantier » qui consiste à revoir et réécrire en partie le Projet associatif de l'association. C'est-à-dire le document qui expose nos valeurs et la vision que nous avons de notre mission. La version actuelle date de 2014. Elle n'est pas complètement obsolète bien sûr, il y a des choses intangibles dans ce texte. Mais le contexte, lui, évolue, et de plus en plus vite. L'environnement de l'association, les besoins de la société où elle opère, les publics auprès desquels elle intervient ont changé rapidement ces dernières années. Si bien que l'association elle-même s'est adaptée, a grandi....

Tous les adhérents ont été invités à participer à cette révision, en particulier en répondant à un questionnaire. La démarche a pris du retard, mais elle aboutira au printemps prochain, lors de l'assemblée générale.

Elle a pris du retard, aussi, parce que d'autres travaux d'importance sont engagés parallèlement. Le premier consiste à repenser et réformer toute la « gouvernance » de l'association, qui atteint maintenant la taille d'une importante PME avec 185 salariés permanents et plus de 100 salariés en insertion. De nombreux textes existent évidemment, précisant le rôle et les prérogatives des différentes instances qui permettent le fonctionnement de l'association et de ses services. Il s'agit de les soumettre aux réalités d'aujourd'hui, et de repenser les relations et l'articulation entre conseil d'administration, bureau, direction générale et cadres du comité de direction.

Le second travail a commencé avant l'automne avec le diagnostic réalisé par un consultant extérieur, puis un « séminaire » le 22 septembre.



Depuis, sous l'appellation « Ensemble demain » donnée à cette démarche, la réflexion se prolonge en trois groupes de travail principaux. Ils sont consacrés au management participatif, à la communication interne et externe, et au modèle économique et à la performance. D'emblée, ces groupes ont produit plusieurs dizaines d'actions qui sont à hiérarchiser et à réaliser d'ici mars prochain. Sans attendre, d'ailleurs, une série de « petits » problèmes de fonctionnement sont en cours de traitement.

Les adhérents seront informés de la progression de cette vaste réforme, destinée à permettre à l'association d'aborder sereinement et efficacement les tâches qui sont les siennes...et les difficultés qui « vont avec », qu'on le veuille ou pas !

Le directeur général quitte l'association

Quand Eric Le Page fut recruté en 2009, venant d'une association chartraine du même secteur d'activité, l'Entr'Aide Ouvrière traversait une crise sévère, et la tâche qui l'attendait était lourde. Elle le restera pendant onze ans, jusqu'aux difficultés que connaît Entraide et Solidarités depuis quelques mois. Des difficultés liées essentiellement, sans doute, à la rapide croissance de notre association ces dernières années, à ses répercussions sur sa « gouvernance » et aux difficultés relationnelles qui en ont découlé. Toujours est-il qu'Eric a récemment considéré qu'il n'était plus en mesure d'« exercer (s)es fonctions de façon sereine et efficace », et a demandé une rupture conventionnelle de son contrat de travail. Elle prend effet en ce début décembre.

Le paradoxe de la situation veut que cette croissance lui doive beaucoup, même s'il s'agit évidemment d'une œuvre collective : organisation et modernisation des services, développement de nou-

velles activités, adaptation des moyens et des locaux de l'agglomération tourangelles comme de Chinon, relations fructueuses avec institutions et autres partenaires, et redressement de la situation financière sans laquelle rien n'aurait été possible... Eric a su mettre ses vastes compétences au service d'un projet auquel il adhère, au-delà des vicissitudes que connaissent toutes les organisations. Les circonstances imposées par la crise sanitaires compromettent toute manifestation de sympathie, mais beaucoup au sein de l'association, chez les salariés comme parmi les élus et autres bénévoles, lui resteront reconnaissants de tout le travail accompli.

L'intérim de la direction générale est assuré par Christelle Dehghani, tandis que des groupes de travail réfléchissent à une organisation adaptée à la dimension et aux ambitions de l'association (lire ci-avant).

Samuel Lorilleux, nouveau directeur de l'Hébergement

Samuel Lorilleux a 48 ans, il est marié et père de trois enfants dont l'aîné a 21 ans et le cadet 9 ans et demi, «et ce demi est important!» sourit-il.

Son parcours de formation a démarré avec des études de Lettres, avant de prendre une coloration sociale à l'école de formation des travailleurs sociaux de la Croix-Rouge. Un premier stage au CHRS Albert-Camus l'amène à faire connaissance, de l'intérieur, avec l'Entr'Aide Ouvrière, et à prendre conscience de la dimension interculturelle de son métier: « on regarde les personnes et les situations du point de vue de nos repères, de notre culture, qui ne sont pas les mêmes que ceux des personnes que nous accompagnons. Il est important de ne jamais perdre cela de vue ». Il passe ensuite un an au CASOUS place Jean-Meunier, et commence alors un parcours professionnel qui va le conduire à accompagner souvent des migrants, réfugiés, demandeurs d'asile.

Recruté par l'association COALLIA, il rejoint la plate-forme d'accueil départementale des demandeurs d'asile, avenue de Gaulle à Tours, dont il prend la direction à partir de 2007, avant d'exercer des responsabilités équivalentes à un niveau territorial plus large

jusqu'en 2012. En décalage avec la politique de développement de cette association, il s'en éloigne en 2018, et après un passage à l'Union départementale des Associations familiales, revient à l'école de la Croix-Rouge comme responsable de la formation des assistant.e.s sociales.

Il postule en 2020 à Entraide et Solidarités, en vue du départ à la retraite du directeur de l'Hébergement, Pascal Dabouis, qu'il remplace depuis juin dernier.

Sur le plan personnel, Samuel Lorilleux se dit «très perméable à la musique, à la littérature, aux arts plastiques et au théâtre ». Ses dernières lectures ? « Nickel Boy de l'Américain Colson Whitehead, basé sur une histoire réelle en Floride où de jeunes Noirs sont victimes de persécution, et L'été des charognes de Simon Johannin ». Ses musiques? «Le rock, la chanson française, plutôt rock que tango. Et j'aime jouer au tennis».

Mais ça, c'est pour quand il aura retrouvé une santé florissante et que notre environnement sanitaire permettra de re-



prendre des pratiques collectives. Pour l'heure, il exerce depuis son domicile, en télétravail. Et s'est attelé sans tarder non seulement au fonctionnement « normal » de tout le secteur Hébergement, mais aussi au copieux projet de structure d'urgence pour grands précaires.



Violences conjugales : RAISO, nouvel outil régional pour lutter contre la récurrence

En septembre 2019, le Grenelle des violences conjugales a été l'occasion d'imaginer de nouveaux outils et de renforcer des dispositifs déjà existants. En leur donnant des moyens et un rayonnement supplémentaires. La preuve avec la création, en cette fin d'année 2020, des premiers centres de prise en charge des auteurs de violences conjugales à travers la France.

En octobre, le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, a en effet retenu seize dossiers au terme de l'appel à projets. Parmi eux, celui porté par Entraide & Solidarités.

A Tours, la prise en charge des auteurs de violences conjugales, c'est déjà une vieille histoire : le centre ATHOBA, acronyme d'Accueil thérapeutique pour Hommes battants, a été créé en 2007. Encadrés par des psychologues notamment, des hommes (mais aussi des femmes depuis 2018) bénéficient d'un suivi pré et post-sentenciel, que ce soit de manière individuelle ou en groupe. Objectif ? Faire baisser le taux de récurrence. Un dispositif imaginé au départ par la Délégation départementale aux Droits des femmes et à l'Égalité, sur la base d'une expérimentation menée à Douai et d'un dispositif canadien.

Entraide & Solidarités porte ce dispositif depuis 13 ans. Retenu aujourd'hui par le ministère, ce nouveau projet, à dimension régionale cette fois, voit un savoir-faire mis en avant, salué par le procureur de la République Grégoire Dulin.

Et maintenant ? Ce centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA) est baptisé ici RAISO, pour Responsabilisation des Auteurs de Violences conjugales par l'Information, le Soin et l'Orientation. Dans sa première phase de déploiement, il concernera les départements d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret. Les trois autres départements de la région Centre Val de Loire seront concernés dans un second temps.

Ce service élargi et désormais financé de façon pérenne s'appuie sur un réseau, sur des partenariats déjà éprouvés. Et sur d'autres qui vont voir le jour.

« Les conventions sont déjà passées, les protocoles établis. » L'idée ? « Arriver à un niveau de prise en charge complet. » Un dispositif nouveau, issu du Grenelle, mais qui « ne se monte pas au détriment des victimes », insistent Mmes Sabine Rebeix et Véronique Livera, respectivement directrice du Pôle social et médical et responsable du secteur santé d'Entraide & Solidarités. Les auteur(e)s de violences accéderont tous au RAISO par une seule et même « porte d'entrée », à savoir un rendez-vous avec un psychologue. Après évaluation, des modules se déclineront tant pour le suivi socio-judiciaire que le suivi psychothérapeutique. La parentalité, trop souvent oubliée, sera aussi au cœur du suivi. « L'idée est que chaque département ait une réponse. » À terme, sur le territoire régional, quelque trois cents personnes seront ainsi prises en charge. Pour éviter, au maximum, la récurrence. ATHOBA y est parvenu. À RAISO de faire ses preuves désormais.

Chinon : louer une voiture pour 5 euros par jour !

Trouver un véhicule rapidement pour accéder à un emploi ou à une formation est désormais aussi simple dans le Chinonais qu'à Tours. Depuis le début de l'année, et malgré l'impact de la crise sanitaire, l'antenne de Chinon d'Entraide et Solidarités propose la location de scooters et de voitures à des tarifs solidaires. Elle est en effet devenue un Point Retrait de l'association Mobilité Emploi 37 pour l'ouest du département. L'antenne finalise les locations de véhicules préalablement validées par Mobilité Emploi 37.

Le but est bien sûr de fluidifier les parcours d'insertion des personnes isolées et de favoriser leur mobilité en allant « au plus près des

territoires ». A l'origine se trouve une action volontariste de la Direction départementale de la Cohésion sociale et du Conseil départemental, rendue possible par la coordination de plusieurs associations dans le cadre du Collectif Solidarité en Chinonais. En octobre, le dispositif s'est étoffé avec la participation d'une troisième structure associative, Solidarauto. En effet, le garage solidaire de Joué-lès-Tours a préparé, spécifiquement pour le territoire chinonais, cinq nouvelles voitures que Mobilité Emploi 37 a mises à disposition des locataires à l'antenne chinonaise d'Entraide et Solidarités.

Christophe Guilmet et ses collègues se



En 2019, 79 personnes ont été prises en charge par l'ATHOBA, contre 47 l'année précédente. Elles avaient été dirigées sur ce service par l'ACJET () pour 36 d'entre elles, 21 par le SPIP () et 22 étaient venues volontairement. Le profil type de l'auteur pris en charge par l'ATHOBA est un homme, âgé de 40 ans en moyenne, en couple, avec des enfants, qui travaille. Il habite sur l'agglomération tourangelles dans 1 cas sur 2.

D'un point de vue psychologique, ce sont des sujets égocentriques présentant de multiples problématiques (difficulté à exprimer leurs émotions, difficulté d'autocritique, sujet immature où la domination masculine est présente...). Ils minimisent leurs gestes et trouvent des causes externes, notamment leur conjointe.

Depuis 2015, ATHOBA propose également des stages de sensibilisation aux conséquences de la violence conjugale. Les participants sont orientés par le parquet, les délégués du procureur ou le SPIP.

Vanina Le Gall

Contact
55 rue Marcel Tribut, 37000 Tours
02 47 27 28 01
athoba@entraide-et-solidarites.fr



chargent des états des lieux et des prises en main, ils peuvent même, dans certains cas, livrer les véhicules à domicile. Ainsi, depuis début octobre, un jeune Chinonais a pu honorer un nouveau Contrat à Durée déterminée à Ligré en procédant, en quelques heures, aux formalités requises afin de louer une voiture pour un coût particulièrement raisonnable de 5 euros par jour.

Pour toute demande, contacter
www.mobilite-emploi-37.fr
ou composez le 02 47 39 31 31

L’antenne de Loches a déménagé

Notre antenne de Loches était installée depuis sa création dans les anciens locaux de la police municipale, mis à notre disposition par la Ville. La Communauté de communes de Loches Sud -Touraine et le Conseil départemental ont cofinancé la construction d’un nouveau pôle social à Loches. Ce pôle regroupe la Maison des Solidarités, le Centre intercommunal d’Action sociale et sa résidence sociale, la direction du Service à la population (pôles enfance, jeunes et petite enfance), la Maison de Service Au Public (MSAP), l’ADMR, la CARSAT, l’ASSAD-HAD, la CPAM, la MSA, les associations St-Vincent de Paul et Secours catholique et donc Entraide et Solidarités. Ce pôle social inauguré il y a quelques semaines dispose de trois salles de réunion com-

munes (deux salles de 20 places et une salle de 32 places). Nos locaux sont quant à eux constitués de deux bureaux, un accueil-secrétariat, une buanderie-cuisine, et une entrée indépendante. Ils sont plus adaptés et permettent davantage de confidentialité dans les échanges avec les résidents. Camille Thellier, Fabrice Foret et à l’accueil Delphine Gourdeau (en ce moment Martine Baritaud), ont vu par conséquent leurs conditions de travail s’améliorer.

**Entraide et Solidarités, Pôle social, 24 bis avenue Charles-de-Gaulle
37600 Loches
02 47 59 11 28
loches@entraide-et-solidarites.fr**



La France des riches radiographiée

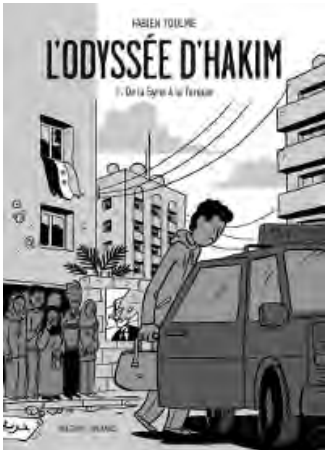
L’Observatoire des Inégalités connaît bien la pauvreté, mais dans son dernier rapport il esquisse pour la première fois le portrait des riches en France. En voici deux extraits. « Comment définir un riche ? Pour obtenir un seuil de la richesse, il faut multiplier le revenu médian des Français par deux, soit 3 470€ net mensuel pour un adulte après impôt. Ainsi, 8,2% de la population dépasse ce seuil. A l’opposé, 8% de la population vit avec moins de 867€ ». « En 1996, l’écart entre le niveau de vie médian de la population et le niveau de vie moyen des 10% les plus riches était de 27 800€ annuels,

il est passé à 36 300€ en 2017. Les riches ne sont pas plus nombreux mais toujours plus riches ». Espérons que ces deux extraits vous donneront envie de lire ce rapport, toujours un peu technique, mais passionnant. **Rapport sur les riches en France, 10€ + frais d’envoi. Observatoire des inégalités, 4 allée du Plessis, 37000 Tours, tel.02.47.44.63.08 contact@inegalites.fr www.inegalite.fr/ouvrages**

L’Odyssée d’Hakim

Le tome 3 de cette bande dessinée, signée Fabien Toulmé, vient de paraître. Il s’agit de l’histoire vraie d’Hakim, qui quitte la Syrie avec son fils sur un bateau pneumatique et arrive en Grèce. Il croit avoir vécu le pire, mais le voici maintenant confronté à l’Europe. Il se trouve face aux barbelés du centre de rétention, face aux policiers des frontières. La fin de ce périple (le sujet du tome 3) est marquée par le racisme, le rejet, la xénophobie. Les pays européens traversés par Hakim, que ce soit la Hongrie, la Turquie ou même la France, manquent cruellement d’humanité pour les immigrés, quelle que soit leur histoire.

Éditions Delcourt, 280 pages, 24,95€



Procédure Dublin, le « roman vrai » des réfugiés

Procédure Dublin, est un roman de Juliette Jourdan qui raconte l’histoire de deux femmes. La première, la narratrice, la soixantaine, divorcée, mère, est un peu aigrie après une vie plutôt terne. Pour s’occuper, pour avoir l’impression d’être encore utile à la société, elle s’investit dans les causes humanitaires. Elle est bénévole dans une structure d’accueil pour femmes à la rue. Elle prend conscience que ses petits tracas ne sont rien face aux malheurs qui accablent les femmes contraintes de quitter leur pays et jetées sur les routes de l’exil. La deuxième, Aminata, est une africaine originaire du Mali, déboutée du droit d’asile, retenue dans un CRA (centre de rétention administrative) près de Rouen. Selon la « Procédure Dublin », elle devra retourner en Italie, pays par lequel elle est entrée dans l’Union européenne, là où elle a déposé ses empreintes pour la première fois. La police française la renvoie à Venise où elle reprend aussitôt un train pour Paris. Pourquoi la narratrice décide t-elle de se battre pour cette jeune femme qu’elle ne connaît que depuis peu ? C’est ce que ce récit tente de mettre en lumière. « Procédure Dublin » est un coup de gueule tonitruant autant que le douloureux exercice d’introspection d’une sexagénaire qui, en aidant Aminata, cherche à oublier sa vie de femme abandonnée » (Didier Jacob. L’OBS). Il est probable que les salariés, les bénévoles, les adhérents, d’Entraide et Solidarités se retrouveront quelque part dans ce récit émouvant. A lire absolument. **Editions Le Dilettante, 188 pages, 17€**

Pierre Trinson

La polygamie en France

Le discours du président de la République sur les séparatismes a fait remonter à la surface un vieux serpent de mer bien français : la polygamie. La ministre déléguée à la Citoyenneté, Marlène Schiappa, a aussitôt déclaré qu’elle entendait s’attaquer à ce fléau, les mesures pouvant aller jusqu’à l’expulsion des polygames installés en France, même s’ils sont dotés d’une carte de séjour. Qu’en est-il exactement ? La polygamie est interdite en France depuis la loi Pasqua de 1993. Cette loi interdit la délivrance de cartes de séjour aux étrangers vivant en situation de polygamie, ainsi que le regroupement familial pour les

familles polygames. De fait, elle force les épouses secondaires à choisir entre l’irrégularité de séjour et le divorce accompagné de « décohabitation ». Plusieurs circulaires reviendront parfois de manière contradictoire sur l’interdiction stricte. Historiquement, le nombre de familles polygames installées en France a augmenté avec le regroupement familial depuis les années 70 à 90. Aujourd’hui, la polygamie est un sujet tabou difficile à quantifier. L’absence de statistiques officielles ne permet pas au gouvernement de connaître le nombre précis de familles polygames sur le territoire. Il est aussi difficile de savoir si la fin

des regroupements familiaux (loi Pasqua) a mis fin à ces pratiques. Une estimation qui viendrait du ministère de l’Intérieur annoncerait entre 10 000 et 20 000 ménages. Cependant, on constate que la polygamie a tendance à diminuer dans les pays où elle est autorisée, et à augmenter là où elle est interdite ! La commission nationale des Droits de l’Homme dénonce régulièrement « le caractère destructeur de la polygamie pour les femmes et les enfants qui la subissent ».

Pierre Trinson

115 : Numéro gratuit de l’urgence sociale : 115

Je fais un don à Entraide et Solidarités

- Je soutiens Entraide et Solidarités dans son action. J’envoie un chèque à l’ordre de Entraide et Solidarités (une partie de votre don sera déductible de vos impôts)
- Si vous souhaitez soutenir une action particulière, merci de l’indiquer. Dans tous les cas, un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d’année.

J’ADHÈRE À ENTRAIDE ET SOLIDARITES

Je (Nom, prénom) :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : e-mail :

J’envoie un chèque de 20 euros (5 euros si je ne suis pas imposable), pour un an, qui comprend l’abonnement à la revue Perspectives (quatre numéros par an). Un reçu fiscal vous sera envoyé.
Bulletin et chèque à renvoyer à : Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

JE M’ABONNE À LA REVUE PERSPECTIVES
Je souhaite recevoir Perspectives sans adhérer à Entraide et Solidarités

- 10 € - 4 numéros par an • Abonnement de soutien 25 € – **Je joins un chèque de €** à l’ordre de Entraide et Solidarités

Bulletin d’abonnement à renvoyer à : ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS – 46 avenue Gustave-Eiffel - 37100 TOURS.

PERSPECTIVES, 4 numéros par an, ISSN-L 0981-6178
Rédaction & administration : 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS – Tél : 02 47 31 87 00 - Fax : 02 47 61 14 16

Directeur de la publication : Marie-Paul Legras-Froment
Comité de rédaction : Jean-Paul Mercier, Jean Paillou, Pierre Trinson.
Mise en page & en image : Cawet communication – **Impression :** Les presses de Touraine, Tours.
Gestion des abonnements : Alexandra Cailbeaux.

Les Restos du cœur cherchent à se déployer

En Touraine, les Restos du Cœur enregistrent pour l'hiver une progression de l'ordre de 20% des personnes qui ont recours à leurs aides. Le point avec Michel Flamé, leur président.

Covid et accentuation de la pauvreté

Durant le confinement de mars à mai, les Restos ont ouvert plus largement leurs portes, au-delà des personnes aidées habituellement. « Nous avons distribué à tout-va, sans demander une inscription. Il s'est présenté plus de monde, des étudiants qui n'avaient plus leurs petits boulots, des intérimaires, des salariés affectés par le chômage partiel, des mères de famille qui ne pouvaient plus avoir recours aux cantines scolaires... Autant de publics nouveaux dont les difficultés se sont accrues dans cette période de crise sanitaire, économique, sociale » relève Michel Flamé.

Disposant de stocks en quantité suffisante, les Restos se sont aussi tournés vers des associations, comme la Table de Jeanne-Marie qui s'adresse aux migrants ; ou bien encore les personnels en première ligne face à l'épidémie, personnels soignants par exemple.

« Nous enregistrons une progression de l'ordre de 15 à 20% des personnes qui s'inscrivent pour la campagne hivernale ». Le nombre d'inscrits pourrait ainsi passer de 7 500 à 8 500 ou 9000. Par ailleurs, « des bénévoles âgés de plus de 70 ans ne sont pas revenus après le confinement. Nous sommes toujours demandeurs, il y a un vrai besoin », indique Michel Flamé.

Les jeunes

Plus de la moitié des bénéficiaires de l'aide alimentaire ont moins de 25 ans. Ce sont des enfants des familles aidées, et notamment de familles monoparentales – dont 300 bébés de moins d'un an. « Les pensions alimentaires pour ces mères et leurs enfants ne sont souvent pas versées. De plus, depuis quelque temps, nous rencontrons un public d'étudiants en situation de pauvreté. Nous réfléchissons à l'ouverture d'un centre de distribution qui leur serait dédié, le samedi matin. En milieu rural, ce sont les

agriculteurs ou femmes d'agriculteurs ou d'artisans, dont les pensions de réversion sont très faibles, qui viennent vers nous » Une réflexion est également en cours pour se doter d'un camion itinérant qui permettrait d'aider celles et ceux qui sont plus isolés, ou ne disposent pas de moyens de déplacement leur permettant d'avoir accès à l'un des 20 centres de distribution sur le département – le dernier a ouvert à Limeray.

Accroître le nombre de centres

Les Restos sont à la recherche de locaux à Saint-Pierre-des-Corps, commune la plus paupérisée du département, où sont dénombrés 400 inscrits et près de mille habitants relevant du RSA, revenu de solidarité active. Mais également sur les quartiers des Fontaines, de Tours ouest et Tours nord.

Elargir les aides

« A côté de l'aide alimentaire, nous distribuons aussi des produits de toilette et d'hygiène.

Mais nous mettons de plus en plus en place des aides aux personnes, dans la recherche de stages, de formations, d'emplois. Dans l'aide aux devoirs pour les enfants aussi. Nous faisons cela dans nos centres d'accueil, lorsqu'il y a assez de places, et des bénévoles pour prendre

ce genre de choses en charge. Faire un CV, ce n'est pas évident lorsqu'on est vulnérable. Nous voyons des personnes nous dire, je cherche du boulot, mais je suis bon à rien ! Alors non, chacune et chacun peut. Mais il est souvent très difficile de le faire, de trouver le bon chemin, et c'est en cela que nous voulons aider. Nous avons aussi recours à une organisme de crédit pour faire des micro-crédits, qui peuvent permettre d'acquérir une voiture par exemple, pour pouvoir aller travailler ».

Deux chantiers d'insertion

Une dizaine de personnes travaillent sur un chantier d'insertion en logistique, dans les locaux des Restos sur le site du marché de gros de Rochepinard à Tours. Une dizaine également sur un autre chantier d'insertion, les Jardins du Cœur à Avonine, où devait être inaugurée le lancement d'une « vigne pédagogique » courant novembre, une première en France, pour produire du raisin de table.

Les inscriptions pour la campagne d'hiver qui a commencé le 27 novembre ont démarré en début d'automne.

Restos du cœur d'Indre-et-Loire, siège Marché de gros, avenue Vatel, 37000 Tours. 02.47.47.03.78.

Mail : ad37.siege@restosducoeur.org

